

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 06-52/2024**

Objet : Approbation du rapport d'activité 2023 du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de l'Herbasse (SIABH).

L'an deux mil vingt-quatre et le cinq décembre à 18 heures, le conseil municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – GIROT Dominique – JUVENON Marie-Hélène – COMBRISSEON Jean-Luc – VEY-FARCE Cathy – MANGIONE Sylvie – WOZNIAK Jean-Marie – BANC Jean-Pierre – ROUX Nicolas – ROBIN Christelle – GRANGER Anne-Marie – BOISSIEUX Thierry – AUROUX François – BABILLON Agnès – SALATA Philippe.

Excusés : LABLANQUI Jean-Marie

Absents : PHILIBERT Carine – BARRE Damien

Procuration : LABLANQUI Jean-Marie à WOZNIAK Jean-Marie

Jean-Marie WOZNIAK a été élu secrétaire de séance.

♦ Vu le rapport d'activité 2023 du SIABH,

Considérant que, Fabrice LARUE, présente le rapport annuel 2023 du SIABH envoyé avant la séance à l'ensemble des conseillers.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de prendre acte du rapport du SIABH relatif à l'exercice 2023.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du conseil municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Le Maire
Fabrice LARUE



Fait à Clérieux, le 6 décembre 2024

Le secrétaire de séance
Jean-Marie WOZNIAK